

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 24 juin 2024

SPORTS - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - TOUR POITOU-CHARENTES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Ségolène BARDET à Romain DUPEYROU, Patricia DOUEZ à Franck PORTZ, Noémie FERREIRA à Florent SIMMONET, Elsa FORTAGE à Sébastien MATHIEU, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Alain LIAIGRE à Olivier D'ARAUJO, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGÉ, Elmano MARTINS à Gérard LEFEVRE, Lucy MOREAU à Elisabeth MAILLARD, Corinne RIVET BONNEAU à Florent JARRIAULT, Mélina TACHE à Lucien-Jean LAHOUSSE.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Christian BREMAUD, Dany MICHAUD.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

SPORTS - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - TOUR POITOU-CHARENTES

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la CAN et notamment la compétence en matière de soutien aux manifestations sportives porteuses d'attractivité et d'identité pour le territoire ;

L'Association Poitou-Charentes Animation organise une course cycliste par étape intitulée « Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine (TPC) » du 20 au 23 août 2024.

Cette compétition de niveau sportif international a pour vocation de présenter chaque année aux Picto-Charentais un grand rendez-vous sportif, réunissant des champions de très haut niveau et d'offrir au plus grand nombre un spectacle de qualité dans une ambiance de fête populaire. Elle devrait accueillir au moins 18 équipes cyclistes professionnelles, soit un peloton de 126 coureurs. 120 000 spectateurs sont attendus tout au long de la manifestation, qui bénéficie par ailleurs d'une couverture médiatique importante (presse locale, régionale, nationale et étrangère).

Le 21 août 2024, la 2^{ème} étape partira de Cognac pour arriver à Niort, en passant par Saint-Maxire et Saint-Rémy.

Le Tour Poitou-Charentes s'inscrit dans une démarche de développement durable :

- Découverte et promotion du territoire,
- Création de lien social,
- Attitudes écocitoyennes, qui sont autant de valeurs positives véhiculées auprès du plus grand nombre.

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses (TTC)		Recettes	
Organisation de la manifestation	448 000€	Région Nouvelle-Aquitaine	150 000€
		Départements (79, 17, 16, 86)	70 000€
		Communes et EPCI	118 000€
		<i>Dont Ville de Niort</i>	<i>9 000€</i>
		Autofinancement	110 000€
Total dépenses	448 000€	Total recettes	448 000 €

Considérant que la CAN est labellisée « Terre de Jeux » depuis 2019 et qu'à ce titre elle s'est engagée à faire vivre l'aventure des Jeux Olympiques de Paris 2024 sur son territoire ;

Considérant que la manifestation s'inscrit dans les enjeux d'attractivité du territoire et de promotion du sport et des valeurs sportives auprès du grand public ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement d'une subvention de 2 000 € en faveur de Poitou-Charentes Animation pour l'organisation du Tour cycliste Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine ;
- Met gracieusement à disposition de Poitou-Charentes Animation les installations du complexe sportif de la Venise Verte (patinoire et parkings) ;
- Approuve la convention correspondante ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention et les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Philippe MAUFFREY

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué